

CONCLUSION

87. Le gouvernement est déterminé à tracer, de concert avec les provinces, les grandes orientations qui permettront d'accroître la compétitivité canadienne, d'améliorer et de rationaliser les services gouvernementaux aux exportateurs, ainsi que de définir et de faire avancer les intérêts du Canada dans les négociations commerciales.

88. En ce qui concerne ses propres services, le gouvernement cherche à collaborer avec les provinces et le secteur privé pour concevoir et appliquer une stratégie d'action visant à donner un appui efficace aux exportateurs canadiens. Il acceptera volontiers les commentaires de tous les Canadiens sur la façon dont ces efforts pourraient être adaptés aux problèmes qu'éprouvent les exportateurs.

89. En ce qui a trait à la politique commerciale, l'attention se porte dans l'immédiat sur les préparatifs en vue d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales ainsi que sur la possibilité de nouvelles approches dans la conduite des relations commerciales canado-américaines.

90. Les questions et options recensées dans le présent document ne font l'objet d'une analyse ni exhaustive ni finale. Mais le gouvernement espère que le document permettra d'orienter la discussion sur les défis réels que rencontrent les producteurs canadiens de biens et de services; il souhaite également que le processus de consultation contribuera à façonner notre programme d'action en matière de commerce.